

CCPI MANAGEMENT DE PROXIMITÉ GESTION DES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE



Durée :
21 heures (3 jours)

Nombre de place :
8 à 12 stagiaires

Lieu :
Istres

Prix :
315€ HT/pers/jour (350€ TTC)

Contact :
Imane Baaziz
baaziz@cfaiprovence.com

Code répertoire : RS2526

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparer les activités de l'équipe.
- Gérer les moyens et les ressources d'une équipe.
- Gérer et contrôler l'activité de son équipe.



Tout manager en situation de gestion d'équipe

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

PROGRAMME

Organiser, préparer les activités de l'équipe

- Situer son équipe au sein de l'entreprise et son contexte technico-économique.
- Fixer des objectifs en cohérence avec la stratégie d'entreprise.
- Comprendre le fonctionnement du MRP et le calcul des besoins.
- Organiser l'activité en tenant compte des contraintes.

Gérer les moyens et les ressources de l'équipe

- Adapter les ressources aux besoins en développant la polyvalence.
- Adapter l'organisation de son équipe en fonction des aléas.
- Utiliser des outils adaptés (Andon, Gemba tour).

Gérer et contrôler l'activité de l'équipe

- Mettre en place les indicateurs adaptés aux objectifs SQCDPE.
- Etre capable de les alimenter, les analyser.
- Communiquer sur les résultats (management visuel, réunion minute...)
- Utiliser des outils simples pour résoudre des problèmes (Pareto, 5M, 5P...)

Retour d'expériences :

- Echange sur les outils déployés en entreprise.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Partage d'expériences, simulations et jeux de rôles.
- Exercices d'application à partir des outils de l'entreprise ou fournis par le formateur.
- La formation se déroule en salle de formation équipée d'un paperboard numérique.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Mise en situation
- Dossier écrit à rendre
- Présentation orale devant jury

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION (DIPLOME, CERTIFICATION...)

- Attestation de fin de formation.
- Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches (CCPI) délivré si obtention après délibération d'une commission.
- Attestation des acquis de la formation si Certificat obtenu.